

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Posts. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
SI PAR AN }

S O M M A I R E

Revue de la Semaine : Le Révd Père Zacharie Lacasse, O. M. I., a été nommé apôtre de la colonisation dans l'archidiocèse de Québec par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque A. E. Taschereau ; cette nomination d'un apôtre aussi zélé a été accueillie unanimement par la presse.—Les députés ruraux et la colonisation, à l'Assemblée Législative ; l'Hon. M. Chapleau premier ministre, propose des résolutions pour une appropriation de \$30,000 en faveur de la colonisation ; quelques remarques de M. J. B. Dupuis, député de l'Islet, au sujet de la colonisation.—Les grèves des ouvriers de Québec employés au chargement des bâtiments, de même que le salaire trop élevé qui leur est accordé, empêche un grand nombre de bâtiments de prendre leur chargement en bois dans le port de Québec.—Chargement des bâtiments à Campbellton et Dalhousie, Baie des Chaleurs ; les ouvriers cependant ne sont pas retribuéés suffisamment pour leur travail.—La pêche et la colonisation à la Baie des Chaleurs ; on commence à comprendre que l'agriculture peut offrir à la population établie dans le voisinage de la Baie des Chaleurs, un meilleur avenir que de se livrer à la pêche ; cependant les accidents qu'ont éprouvé les colons dans leurs récoltes de l'année dernière, et le peu de secours obtenu ont porté le découragement chez un grand nombre de colons ; d'immenses terrains dans cette localité sont propres à la colonisation ; il convient de les faire connaître.—La société Saint Jean-Baptiste des paroisses réunies de Carleton et de Maria a nommé Pierre Chauveau, écr. de Carleton, délégué à la Convention nationale du 24 juin.
Causerie Agricole : Soins à donner aux jeunes cochons (Suite) : Ce qu'il faut faire aussitôt que la portée est sevrée.—L'élevage et l'engraissement des cochons.
Sujets divers : Apiculture : Comment on fait entrer les abeilles d'une ruche à une autre, sans violence.—Du soin et de l'éducation des poulains.
Choses et autres : L'association de la presse de la Province de Québec a été invitée à assister à la Convention nationale du 24 juin.—Danger de boire de l'eau à la glace.—Le cultivateur et l'agriculture.—La chrysoléide des patates (appelée mouche à patates ou verbeau à patates) a fait, son apparition dans plusieurs endroits de la Province ; moyen d'en combattre les ravages.
Recettes : Pourriture des bêtes à laine.—Engraissement des volailles.
Distribution des prix au Collège de Ste. Anne.—L'heure de l'arrivée et du départ des chars sur le chemin de fer Intercolonial ayant été changée, la Séance pour la distribution des prix qui aura lieu mardi, le 22 juin, commencera à huit heures du matin, au lieu de neuf heures tel qu'annoncé dans le dernier numéro de la Gazette. Ce changement permettra le départ des élèves aussitôt après la distribution des prix.

REVUE DE LA SEMAINE

Les amis de la colonisation doivent se réjouir de l'intérêt que prend Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec à la cause si importante de la colonisation dans l'archidiocèse de Québec, par la nomination d'un apôtre essentiellement dévoué aux intérêts religieux et matériels de notre pays. Nous espérons que tous ceux qui ont à cœur le grand développement de l'agriculture dans notre pays rendront, par tous les moyens possibles, la tâche facile à ce nouvel apôtre de la colonisation, qui ne manquera pas de produire un grand bien partout où il ira.

Voici la lettre que Mgr l'Archevêque vient d'adresser au Révd Père Lacasse :

Québec, 2 juin 1880.

Révd Père Zach. Lacasse, O. M. I.,
Québec.

Mon Révérend Père,

Connaissant et désirant favoriser autant qu'il dépend de moi votre zèle pour la colonisation de nos terres par nos compatriotes, je vous nomme par les présentes l'apôtre de cette belle et importante œuvre dans l'archidiocèse de Québec. Vous y avez pouvoir de prêcher et confesser dans toutes les paroisses et missions, et je prie tous les membres du clergé de vous faciliter l'accomplissement de votre excellente mission.

Vous rendrez aussi un grand service à la religion et à la patrie en prêchant contre le luxe et l'intempérance, qui sont aujourd'hui les deux principaux obstacles à la prospérité de notre patrie.

Je prie Dieu de bénir votre zèle et de vous donner lumière, force et santé pour mener à bonne fin cette entreprise si importante pour sa gloire, pour le salut des âmes et pour le bien de notre cher pays.

Je suis heureux de vous informer que Nos Seigneurs les Evêques de la Province, à qui j'ai parlé de mon projet de former au plus tôt une société de colonisation dans mon diocèse, ont fortement approuvé ce